

## **DELIBERATION N°31**

<p style="text-align: center;"><b>Vente de poissons aux Barrières</b> <b>Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire</b></p>
---

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39*

*Nombre de conseillers en exercice : 39*

*Nombre de présents : 34*

*Nombre de votants : 28*

### **LE 7 AVRIL DEUX MILLE ONZE**

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 30 mars et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n°5), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel (jusqu'à la question n°7), Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°5), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme LEGRAND Vérane (de la question n°1 à n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. VERGER Daniel (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire, Mme SANOKO Barkissa (de la question n°1 à n°4), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle.

**Pouvoirs ont été donnés** par Mme LEGRAND Vérane à M. LAPENA Christian (jusqu'à la question n°4), Mme CYPRIEN Jocelyne à M. PAJOT Mickaël, M. VERGER Daniel à M. CUVILLIEZ Christian (à partir de la question n°8), Mme MELE Claire à M. Thierry LEVASSEUR, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. BREBION Bernard, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Lucien LECANU, Adjoint au Maire, expose que la vente de poissons aux Barrières est appréciée par les Dieppois, mais également par les touristes qui s'y rendent nombreux chaque jour.

Afin d'améliorer les conditions matérielles de cette activité commerciale et d'assurer sa pérennité, et en lien avec les pêcheurs locaux, la Ville de Dieppe a étudié un projet d'aménagement dimensionné pour une douzaine de bateaux.

Après validation technique par les services vétérinaires compétents, le programme de travaux comprend les éléments suivants :

- équipement de bornes mixtes (eau + électricité) pour permettre aux pêcheurs de disposer de l'eau potable et raccorder électriquement les équipements frigorifiques
- bornes automatiques d'accès pour gérer les entrées et sorties des véhicules autorisés aux abords de la Fontaine
- contrôle d'accès comprenant l'installation d'une armoire de commande, des boucles de détection dans le sol et de la signalisation réglementaire
- branchements électriques et eau potable, extension des réseaux existants pour le raccordement des bornes mixtes
- tranchées et réfection de revêtements de surface
- pose de bornes fixes pour organiser l'accès et la signalisation verticale réglementaire

Le montant de ces travaux s'élève à 100 000 € HT, soit 119 600 €TTC.

Le montant de la subvention escomptée s'élève à 50 000 €

Ce projet est complémentaire à celui porté par le Syndicat Mixte du Port de Dieppe, quai Trudaine. Ces travaux seront réalisés sur le domaine public maritime. Une autorisation a été sollicitée auprès de cet établissement dans les mêmes conditions que les travaux d'aménagement du quai Henri IV.

Vu l'avis de la commission 1 en date du 28 mars 2011 et de la commission 6 en date du 29 mars 2011 ;

Il est proposé au Conseil Municipal

- d'approuver les travaux décrits ci-dessus,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter cette subvention au titre de la réserve parlementaire, et à signer tous les documents afférents à cette subvention,

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions ci-dessus, par :**

☞ **28 voix « pour » (Groupe des Elus Communistes et Républicains, groupe des élus Verts, M. Frédéric ELOY du groupe Dieppe-A-Venir, groupe Dieppe Ensemble, groupe Centriste, M. Jean-Claude CHAUVIERE - Conseiller indépendant),**

☞ **11 « abstentions » (groupe Dieppe-A-venir sauf M. Frédéric ELOY).**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre,  
Par délégation du Maire,  
Myriam COLANGE  
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

**Réception en Sous-Préfecture :**

**Publication :**

**Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--